Année Universitaire : 2022/2023

### **1**<sup>ERE</sup> Annee Licence Informatique de Gestion

		1 <sup>ere</sup> Année Licence Informatique
		de Gestion (LIG)
	09h00 à 10h00	Programmation Evénementielle SALLEMI NADA
LUNDI 07/11/2022	11h00 à 12h00	Business communication (Anglais) KERKNI SIWAR
	<mark>Voir</mark> affichage	Compétences Numériques « C2I »
		HAMDE ADEL
	09h00 à	I.H.M
MARDI	10h00	LOUATI RACHED
08/11/2022	11h00 à	Développement personnel
	12h00	ELLOUZE SANDRA

- **1.** Il est obligatoire de présenter la CIN et la Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

## DEVOIR surveillé1 : Compétences Numériques « C2I »

Année Universitaire : 2022/2023

## 1ère L.IG

Date	Horaire	Groupe	Salle
	12H15	1	C1
		2	C2I
LUNDI 07/11/2022	13H15	3	C1
		4	C2I
	14H15	5	C1
		6	C2I
		DEROGATAIRE	C2I

- **1.** Il est obligatoire de présenter la CIN et la Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

Année Universitaire : 2022/2023

#### **2**<sup>EME</sup> ANNEE LICENCE

			2 <sup>eme</sup> Année	2 <sup>eme</sup> Année
		2 <sup>eme</sup> Année	Sciences	Sciences de Comptable
		E-Business	Economiques	Sciences de comptable
	09h00	Programmation OO		
	à 10h00	KOOLI ANIS		
LUNDI 07/11/2022	11h00 à 12h00	Marketing digital  AYARI NAJET	Conférences carrières BEN OTHMAN	Conférences autour des métiers du professionnel de la comptabilité1 BACCOURI MOUNA
		-1	MOUNA	
	09h00 à	Théorie de graphes et optimisation		
	10h00	BEN AZZOUNA NADIA		
MARDI 08/11/2022	11h00 à 12h00	Projet professionnel personnel(PPP)	Les métiers de l'économiste	
		MEJRI NESRINE	ZGHAL DAJLA	
	11h30 à 12h30	Certification MTA data base fundamentals TRABELSI EMNA		
MERCREDI 09/11/2022	13h30	Ethique et lois des IT		
09/11/2022	à 14h30	GAMMAR SARRA		
	<b>Voir</b>	Programmation web1		
	<b>affichage</b>	SMITI ABIR/ SLAMA AFEF		

- **1.** Il est obligatoire de présenter la CIN et la Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

# DEVOIR surveillé1 : Programmation web1 2ème L.IG

Année Universitaire : 2022/2023

Date	Horaire	Groupe	Salle
	12H15	1	<b>C4</b>
	12H15	2	C4
MARDI	13H15	3	<b>C</b> 4
08/11/2022	13H15	4	<b>C</b> 4
	14H15	5	<b>C</b> 4
	14H15	6	C4

- **1.** Il est obligatoire de présenter la CIN et la Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

Année Universitaire : 2022/2023

#### 3<sup>EME</sup> ANNEE LICENCE

	3 <sup>eme</sup> Année	
	E-Business	
09h00 à	Techniques de Référencement WEB	
10h00	TAKYA KARIMA	
	Business communication (anglais)	
11h00 à		
121100	BOUSSAFA BOULILA	
09h00 à	Paiement électronique	
10h00	CHAMMAKHI HANENE	
11h00	Laws and Ethique of IT	
12h00	GAMMAR SARRA	
	Langage de programmation évolué BI	
11h30 à 12h30	KOOLI ANIS	
	à 10h00  11h00 à 12h00  09h00 à 10h00  11h00 à 12h00	

- **1.** Il est obligatoire de présenter la CIN et la Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

Année Universitaire : 2022/2023

### **3**<sup>EME</sup> **ANNEE LICENCE**

	3 <sup>eme</sup> Année MFBA	3 <sup>eme</sup> Année IEF	3 <sup>eme</sup> Année APE	3 <sup>eme</sup> Année Business Economics
Voir affichage	Etudes de cas dans la spécialité Monnaie Fiance Banque	Etudes de cas dans la spécialité Ingénierie économique et	Etudes de cas dans la spécialité APE	Etudes de cas dans la spécialité Business Economics
amenage	Assurance JELLASSI MOULDI /BAROUNI WIFAK	statistiques FARHOUD HAJER/JEDDI HELLA	GHRIBI DHOUHA / JELLASSI MOULDI	AYARI ZAHIDA JEDDI HELA

	3 <sup>eme</sup> Année	3 <sup>eme</sup> Année	3 <sup>eme</sup> Année	3 <sup>eme</sup> Année	3 <sup>eme</sup> Année
	Finance	Comptabilité	Marketing	Management	GRH
Voir	Etudes de cas en Finance	Etudes de cas en Comptabilité	Etudes de cas en Marketing	Etudes de cas en Management	Etudes de cas en GRH
<b>affichage</b>	TALBI LOTFI/KHAOUIAJA DALENDA	BEN LETAIFA WISSAL/SEBOUI SOUAD	BEN OSMAN HAMDI/	FERCHOUI BOUTHINA/ ZAIRI BOCHRA	ZAIRI BOCHRA/ FERCHOUI BOUTHINA

- **1.** Il est obligatoire de présenter la CIN et la Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

# DEVOIR surveillé1 : Etudes de cas 3ème ANNEE

Année Universitaire : 2022/2023

Date	Filière	Horaire	Groupe	Salle
LUNDI 07/11/2022		09Н00	1	1.8
MARDI 08/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année MFBA	09Н00	2	1.8
LUNDI 07/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année APE	12H00	1	1.8
Mardi 08/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année	09Н00	1	1.10
Mardi 08/11/2022	IEF	12H00	2	
LUNDI 07/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année	09Н00	1	1.10
LUNDI 07/11/2022	Business Economics	12H00	2	
I 1. 07/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année Finance	09Н00	1	1.9
Lundi 07/11/2022		12H00	2	1.9
Lundi 07/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année Comptabilité	09Н00	1	1.14
		12H00	2	1.14
LUNDI 07/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année Marketing	09Н00	1	1.12
LUNDI 07/11/2022		11H00	2	1.12
MARDI 08/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année Management	09Н00	1	1.12
MARDI 08/11/2022	3 <sup>eme</sup> Année GRH	12H00	1	1.12

- **1.** Il est obligatoire de présenter la CIN et la Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.